



CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES  
(Ramsar, Iran, 1971)

Document d'information Ramsar no. 11

## *Orientations Ramsar et Manuels pour l'utilisation rationnelle des zones humides*

Au fil des ans, la Conférence des Parties contractantes a adopté un corpus considérable d'orientations scientifiques, techniques et politiques pour aider les Parties à traiter les questions relevant des « trois piliers » de la Convention : l'utilisation rationnelle des zones humides, les zones humides d'importance internationale et la coopération internationale. Au début de l'année 2000, toutes les orientations existantes ont été rassemblées dans une collection de neuf manuels enrichie d'illustrations et d'études de cas destinées à fournir une aide pratique supplémentaire pour l'application. La collection, intitulée les *Manuels Ramsar pour l'utilisation rationnelle des zones humides*, a rapidement été surnommée « **Boîte à outils Ramsar** ».

La 2e édition des Manuels a été publiée en 2004, complétée par les orientations adoptées par la 8<sup>e</sup> Session de la Conférence des Parties contractantes (novembre 2002) et la 3<sup>e</sup> édition (en 17 volumes), contenant les résultats de la COP9 (novembre 2005), a été publiée en 2007.

Les documents d'orientation Ramsar portent des questions variées intéressant les décideurs de l'environnement et les gestionnaires des zones humides : Politiques nationales pour les zones humides, cadres juridiques, plans en matière de communication, de sensibilisation du public et de participation des acteurs à la gestion, attribution de l'eau, gestion des bassins hydrographiques, des eaux souterraines et des zones côtières, inventaire, évaluation et suivi des zones humides, évaluation des impacts et coopération internationale dans le contexte de la Convention, sans oublier le travail essentiel d'inscription et de gestion des sites Ramsar.

Parmi les nouveaux instruments élaborés par le Groupe d'évaluation scientifique et technique pour examen et adoption à la COP9, on peut citer une série de documents « cadres » qui permettent d'identifier toutes les autres lignes directrices plus précises et indiquent quand et comment il convient de les utiliser les unes par rapport aux autres. Il s'agit de : « *Cadre conceptuel pour l'utilisation rationnelle des zones humides* », « *Cadre intégré pour les orientations de la Convention relatives à l'eau* », « *Cadre intégré pour l'inventaire, l'évaluation et le suivi des zones humides* » et « *Cadres pour gérer les sites Ramsar et autres zones humides* ».

Au verso est reproduit le contenu des Manuels pour l'utilisation rationnelle des zones humides ; les Manuels peuvent être téléchargés en format PDF ([www.ramsar.org/lib/lib\\_handbooks2006\\_f.htm](http://www.ramsar.org/lib/lib_handbooks2006_f.htm)) ou commandés gratuitement sur CD-ROM au Secrétariat.

Pour en savoir plus, veuillez contacter :

Le Secrétariat de la Convention de Ramsar, Rue Mauverney 28, CH-1196 Gland, Suisse  
(tél. +41 22 999 0170, téléc +41 22 999 0169, courriel [ramsar@ramsar.org](mailto:ramsar@ramsar.org), Web [www.ramsar.org](http://www.ramsar.org))

<b>Manuels Ramsar pour l'utilisation rationnelle des zones humides</b>	
<i>Pilier 1 de la Convention: Utilisation rationnelle</i>	
Utilisation rationnelle des zones humides	
Manuel 1	Cadre conceptuel pour l'utilisation rationnelle des zones humides
Politiques et législation relatives aux zones humides	
Manuel 2	Politiques nationales pour les zones humides Élaboration et application de politiques nationales pour les zones humides
Manuel 3	Lois et institutions Étude des lois et des institutions en vue de promouvoir la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides
Les zones humides et l'homme	
Manuel 4	CESP-Zones humides Le Programme de communication d'éducation et de sensibilisation du public (CESP) de la Convention (2003-2008)
Manuel 5	Compétences participatives Mise en œuvre et renforcement de la participation des communautés locales et des populations autochtones à la gestion des zones humides
Les zones humides et l'eau	
Manuel 6	Orientations relatives à l'eau Cadre intégré pour les orientations de la Convention relatives à l'eau
Manuel 7	Gestion des bassins hydrographiques Intégration de la conservation et de l'utilisation rationnelle des zones humides dans la gestion des bassins hydrographiques
Manuel 8	Attribution et gestion de l'eau Lignes directrices relatives à l'attribution et à la gestion de l'eau en vue de maintenir les fonctions écologiques des zones humides
Manuel 9	Gestion des eaux souterraines Gestion des eaux souterraines en vue du maintien des caractéristiques écologiques
Les zones humides et l'aménagement spatial	
Manuel 10	Gestion des zones côtières Questions relatives aux zones humides dans la Gestion intégrée des zones côtières
Inventaire, évaluation et suivi des zones humides	
Manuel 11	Inventaire, évaluation et suivi Cadre intégré pour l'inventaire, l'évaluation et le suivi des zones humides
Manuel 12	Inventaire des zones humides Cadre Ramsar pour l'inventaire des zones humides
Manuel 13	Évaluation des impacts Lignes directrices pour l'intégration des questions relatives à la diversité biologique dans la législation et/ou les processus concernant les études d'impact sur l'environnement et dans l'évaluation environnementale stratégique
<i>Pilier 2 de la Convention: Inscription et gestion de sites Ramsar</i>	
Les zones humides d'importance internationale	
Manuel 14	Inscription de sites Ramsar Cadre stratégique et lignes directrices pour orienter l'évolution de la Liste des zones humides d'importance internationale
Manuel 15	Réagir aux changements dans les caractéristiques écologiques
Gestion des zones humides	
Manuel 16	Gestion des zones humides Cadres pour la gestion des sites Ramsar et autres zones humides
<i>Pilier 3 de la Convention: Coopération internationale</i>	
Coopération internationale	
Manuel 17	Coopération internationale Lignes directrices pour la coopération internationale dans le cadre de la Convention de Ramsar sur les zones humides